

Formation Vendredi 14 Juin 2024
Pôle Droit Immobilier

Journée environnement (Installations classées, pollution, obligations avant cession, mise en location + Aspects constructions)



Formateurs

Grégoire Leray, Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

Identifié depuis les lois « Grenelle » comme l'un des chantiers prioritaires de la transition écologique, les droits immobilier et de la construction se trouvent en partie bouleversés par l'immersion de l'enjeu environnemental. La formation présentera les points saillants de l'évolution en cours. À l'issue de la journée, les participants maîtriseront les obligations environnementales essentielles relatives à l'immeuble en droit privé, en particulier celles portant sur le site pollué, mais également celles portant sur tout immeuble bâti.



Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive

Outils pédagogiques

Support pédagogique édité est distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des exercices diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques



Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPi sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé en droit immobilier et de la construction

Prérequis

Aucun



Date, heures, lieu

Vendredi 14 juin 2024
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Cercle National des Armées
8 place Saint-Augustin – 75008 PARIS



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



Introduction (1h)

- Contexte du déploiement des enjeux environnementaux en droit immobilier
- Aperçu des réformes essentielles récentes et en cours

1^{ère} partie : Immeuble bâti, immeuble à bâtir et obligations environnementales (3h30)

Section 1 : Environnement et obligations du constructeur

Section 2 : Environnement et responsabilité du constructeur

Section 3 : Environnement et vente

Section 4 : Environnement et location

2^{ème} partie : L'immeuble source de nuisance pour l'environnement (2h30)

Titre 1 : Le site pollué

Section 1 : Sort de l'obligation de remise en état

Section 2 : Cession du site pollué

Titre 2 : L'immeuble et son environnement

Section 1 : Trouble anormal de voisinage, empiètement et environnement

Section 2 : L'immeuble et la responsabilité environnementale